

## **Attestation des Commissaires aux Comptes**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes, et en application des dispositions prévues à l'article 849 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique du Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et de la circulaire N° 004-2010 du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers, nous avons procédé à la vérification des informations présentées dans le tableau d'activité et de résultat, et le rapport d'activité de la BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE LA COTE D'IVOIRE (BICICI), pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016.

Ces documents ont été établis par la direction de la Banque. Il nous appartient, sur la base de nos diligences, d'en attester la sincérité.

La vérification des informations contenues dans ces documents a été effectuée selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance moins élevée que celle résultant d'un audit. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques, et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente, les informations que nous avons estimées nécessaires pour en apprécier la sincérité.

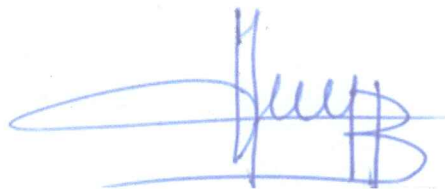
**Banque Internationale  
pour le Commerce et  
l'Industrie de  
la Côte d'Ivoire  
(BICICI)**

*Situation semestrielle au  
30 juin 2016*

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations de la période ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BICICI au 30 juin 2016 au regard du Plan Comptable Bancaire de l'UMOA.

*Abidjan, le 13 octobre 2016*

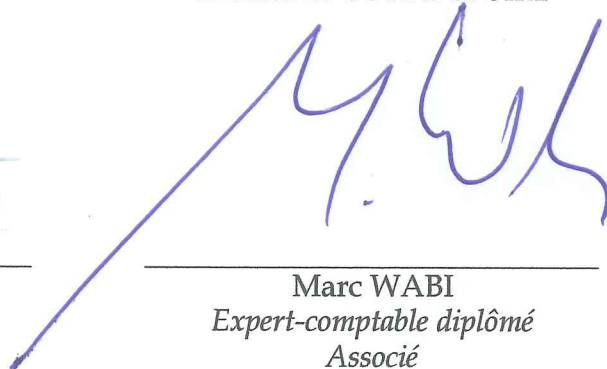
**MAZARS CÔTE D'IVOIRE**



---

Armand Fandohan  
*Expert-comptable diplômé  
Associé*

**DELOITTE COTE D'IVOIRE**



---

Marc WABI  
*Expert-comptable diplômé  
Associé*